

# 4 REPÈRES POUR METTRE EN OEUVRE LA BIENTRAITANCE

D'APRÈS LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DE LA HAS



La bientraitance est « une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service.

Elle vise à promouvoir le bien-être de l'utilisateur en gardant à l'esprit le risque de maltraitance » (source : HAS)

1

## L'USAGER CO-AUTEUR DE SON PARCOURS

- Donner une réalité à la liberté de choix
- Accompagner l'autonomie de l'utilisateur
- Favoriser la communication individuelle et collective
- Définir et améliorer un projet d'accueil et d'accompagnement

2

## LA QUALITÉ DU LIEN ENTRE PROFESSIONNELS ET USAGERS

- Respecter la singularité de l'utilisateur, fondement de l'intervention
- Être vigilant concernant la sécurité physique et le sentiment de sécurité des utilisateurs
- Encourager un cadre institutionnel stable

3

## L'ENRICHISSEMENT DES STRUCTURES ET DES ACCOMPAGNEMENTS

- Travailler avec l'entourage et respecter les relations de l'utilisateur avec ses proches
- Veiller à l'ouverture et à l'articulation de l'équipe avec les ressources extérieures
- Promouvoir l'expression et l'échange des perspectives
- Encourager à l'ouverture à l'évaluation et à la recherche

4

## LE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DANS LEUR DÉMARCHE

- Promouvoir la parole de tous les professionnels
- Encourager et accompagner la prise de recul de la part du professionnel de soin
- Veiller à élaborer un projet d'établissement garant de la bientraitance, et le faire vivre



Flashez le QR code pour en savoir plus les RBPP Bientraitance

